

Montauban. Les conseillers numériques en séminaire au Département



Une première réunion de travail pour les 26 conseillers numériques du département. DDM

Un séminaire des conseillers numériques s'est tenu mercredi à l'hôtel du Département. Ces conseillers jouent un rôle clé pour lutter contre l'illectronisme.

Michel Weill, président du Conseil départemental, a accueilli mercredi les 26 conseillers numériques du département en présence de la préfète Chantal Mauchet et du sous-préfet, Arnaud Sorge. Afin de faire face au phénomène d'illectronisme des usagers des services publics, l'Etat a fléché une action en faveur de l'inclusion numérique, déployée via des structures publiques et privées (Udaf, associations club de 3e âge, communautés de communes...), dans le cadre du dispositif national numérique au titre du plan "France relance".

En France, ce sont 4 000 "conseillers numériques" répartis sur le territoire dont 26 en Tarn-et-Garonne et 2 au Conseil départemental, qui ont pour mission d'accompagner les usagers pour la prise en main de matériel informatique et l'utilisation d'applications. Les conseillers numériques ont ainsi pour rôle de proposer aux habitants des ateliers d'initiation et de formation au numérique. Le Conseil départemental, porteur de la coordination de la médiation numérique sur son territoire, a souhaité réunir, pour la première fois, les 26 conseillers numériques du

département afin de mettre en place des actions d'animation communes et d'échanger sur le partage des bonnes pratiques.

Cette journée de travail coorganisée par l'Etat, la caisse des dépôts, le RHINOC (réseau et hub pour l'inclusion numérique en Occitanie) et le Conseil départemental, a vocation à favoriser l'interconnaissance des acteurs impliqués dans le dispositif, de favoriser les échanges et l'expression des attentes du terrain et consolider le réseau pour la période 2023-2026.

À terme, ce dispositif devrait permettre de lutter contre la fracture numérique et donc rendre l'utilisateur autonome pour faire ses propres démarches ainsi que limiter les risques d'exclusion.



La Dépêche du midi